

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 28 nominant les notable membres du Conseil d'Administration de la Colonie pour l'année 1943.

n° 28

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 janvier 1943

Numéro JO
n° 2 du 15/01/1943

Date du numéro
15 janvier 1943

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par Décret du 18 Juin 1884, Vu l'arrêté du 31 Novembre 1941 nommant les membres du Conseil d'Administration de la Colonie pour l'année 1942.

Vu l'arrêté du 11 Janvier 1943 réorganisant provisoirement le Conseil d'Administration de la Colonie.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la Colonie pour l'année 1943 : NOTABLES 1°/ Titulaires M.M. GERBAL Représentant du Gouvernement Français auprès du Chemin de Fer Franco-Ethiopien. BERNARD – COTHIER — Avocat défenseur. 2°/ Suppléants MM. GUIGNOT Directeur de l'Exploitation du Chemin de Fer Franco – Ethiopien. DIETRICH – Directeur de la Société Industrielle de Djibouti.

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

BAYARDELE